

## **RÈGLEMENTS DU CONCOURS**

### **« Concours de dessin du Carnaval de Sherbrooke »**

Le concours « Concours de dessin du Carnaval de Sherbrooke » (ci-après appelé le « Concours ») est organisé par le Carnaval de Sherbrooke, situé au C.P. 25022, succursale King, Sherbrooke (Québec) J1J 4K7 (ci-après appelé l'« Organisateur »). Il se déroule du 27 novembre 2016 à 16 h 30 HE au 17 février 2017 à midi HE.

#### **1. Admissibilité**

Le Concours s'adresse à tous les résidents du Québec, à l'exception des employés et des bénévoles de l'Organisateur du Concours, de leurs sous-traitants, de leurs partenaires et de toute personne domiciliée chez l'une des personnes susmentionnées.

#### **2. Règles de participation**

Pour participer au Concours, le participant doit se procurer le dessin officiel du Concours (disponible au [www.carnavaldesherbrooke.ca](http://www.carnavaldesherbrooke.ca) et chez les partenaires lors de la tournée de la mascotte du Carnaval de Sherbrooke (lieux et dates annoncés sur le site web du Carnaval de Sherbrooke), le colorier et le remettre avant le 17 février 2017 à midi HE à l'un des deux (2) endroits suivants :

- à l'une des caisses Desjardins participantes de la ville de Sherbrooke (voir la liste en Annexe 1);  
OU
- à l'adresse courriel [concours@carnavaldesherbrooke.ca](mailto:concours@carnavaldesherbrooke.ca).

Le participant doit fournir son nom et son courriel à même le dessin, à l'endroit prévu à cet effet.

Le participant doit accepter les règlements du Concours, sans quoi il sera automatiquement disqualifié.

Aucune limite de participation par personne. Chaque participation donne une (1) chance de gagner au tirage au sort. Un même participant ne peut gagner plus d'une fois.

Aucun achat requis.

#### **3. Prix**

Le prix est une journée magique pour quatre (4) personnes au Carnaval de Sherbrooke, qui se tiendra les 24, 25 et 26 février 2017. Le prix inclut : un (1) laissez-passer *Plaisir pour 4* au Carnaval de Sherbrooke, quatre (4) consommations sous le Grand chapiteau, une (1) photo professionnelle avec la mascotte du Carnaval (rendez-vous à fixer avant le vendredi 24 février

2017, photo transmise par courriel avant le 10 mars 2017), quatre (4) billets du Phœnix de Sherbrooke pour le match du 3 mars 2017 et une (1) carte-cadeau Tim Hortons d'une valeur de 10 \$.

#### **4. Désignation du gagnant**

Le 21 février 2017 à 10 h HE, un (1) gagnant sera désigné par tirage au sort à la succursale Desjardins, située au 1845, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2E4.

À défaut de respecter l'une ou l'autre des conditions mentionnées ci-dessus ou toute autre condition prévue aux présents règlements, la participation de la personne sélectionnée sera annulée et, si le temps le permet, un autre tirage au sort sera effectué.

#### **5. Réclamation du prix**

Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook du Carnaval de Sherbrooke et contacté par courriel. Il aura deux (2) jours pour réclamer son prix, sans quoi un nouveau tirage au sort sera effectué.

Pour obtenir son prix, le gagnant devra répondre correctement à la question suivante : quel est le nom de la nouvelle mascotte dévoilée par le Carnaval de Sherbrooke cette année?

L'Organisateur du Concours établira une heure et un lieu de rencontre pour le gagnant et ses invités. Toutes les directives seront fournies au gagnant pour lui permettre de profiter pleinement de sa journée magique au Carnaval de Sherbrooke.

Le prix est non échangeable et non monnayable.

Le prix est transférable. La journée magique au Carnaval de Sherbrooke peut être donnée à une autre personne par le gagnant.

Le refus du gagnant d'accepter le prix selon les modalités des présents règlements libère l'Organisateur du Concours de toute obligation reliée à ce prix envers le gagnant.

#### **6. Autres conditions**

En s'inscrivant au Concours, le participant autorise l'utilisation de son nom, sa ville et sa photo, dans le cadre de toute publicité, peu importe le support publicitaire, effectuée par l'Organisateur et ses partenaires, et ce, sans compensation de quelque nature que ce soit.

En s'inscrivant au Concours, le participant accepte de se conformer aux présents règlements et de respecter les décisions de l'Organisateur, lesquelles sont finales en ce qui concerne tous les aspects du Concours.

L'Organisateur n'assume aucune responsabilité quant aux défaillances ou erreurs techniques, aux erreurs d'impression, aux données ou aux transmissions perdues, reçues en retard, déformées ou supprimées, aux omissions, aux interruptions, aux suppressions, aux défaillances ou aux vices relatifs au téléphone, aux lignes informatiques, aux réseaux, à l'équipement informatique, aux logiciels ou à toute autre combinaison de l'un ou l'autre de ces éléments.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention aux fins de règlement.

La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.

© 2016 Carnaval de Sherbrooke

## ANNEXE 1

### LES CAISSES DESJARDINS DE SHERBROOKE

Transit	Nom de la caisse	Adresse complète du centre
<b>50030 Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke</b>		
01	Siège social	1845, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2E4
02	Rock Forest	5001, boul. Bourque Sherbrooke (Québec) J1N 2K6
03	Sainte-Famille	630, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1B8
04	Brompton	122, rue Saint-Lambert Sherbrooke (Québec) J1C 0N8
05	Carrefour de l'Estrie	2910B, boul. de Portland Sherbrooke (Québec) J1L 1R8
<b>50086 Caisse Desjardins du Lac des Nations</b>		
01	Siège social	1146, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1H 1S2
<b>50124 Caisse Desjardins des Deux-Rivières</b>		
01	Siège social	1261, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1E7
02	Lennoxville	174, rue Queen Sherbrooke (Québec) J1M 1J9
03	Ascot Corner	5670, rue Principale Ascot Corner (Québec) J0B 1A0
04	Mont-Bellevue	1100 rue Galt Ouest Sherbrooke (Québec), J1H 2A4
<b>92096 Caisse d'économie des Cantons</b>		
01	Siège social	560, rue Bowen Sud Sherbrooke (Québec) J1G 2E3